



**Port-Daniel-  
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (art.145.1), le conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a modifié son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022

- Que les séances suivantes se sont tenues par TEAMS :

Lundi, 17 janvier 2022 - Lundi, 7 février 2022

et

- Que la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal débutera à 19h, en alternance à la salle communautaire de la Maison LeGrand et au Centre multifonctionnel de Gascons, sauf pour celles du 13 juin et du 12 septembre 2022 qui seront tenues au Club de l'Âge d'or "Three Stars", sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à ces endroits. Les dates des séances de mars et de novembre sont modifiées telles qu'indiquées ci-dessous :

<b>Lundi, 14 mars 2022</b>	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 11 avril 2022	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 9 mai 2022	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 13 juin 2022	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 11 juillet 2022	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 8 août 2022	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 12 septembre 2022	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 10 octobre 2022	Centre multifonctionnel de Gascons
<b>Lundi, 14 novembre 2022</b>	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 12 décembre 2022	Centre multifonctionnel de Gascons

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 9<sup>ième</sup> jour de février 2022

Marie-Pierre Cyr,

Directrice générale et greffière-trésorière